

L'INFO

« On connaît une frustration quand le jeune raccroche, ne rappelle pas et qu'il n'y a pas de suivi ? » **Une répondante**

29 271 Le nombre d'appels reçus en 2014. Soit 80/jour dont 36 % de sérieux et 16,7 % de muets.

Au 103, des milliers d'enfants trouvent une oreille attentive



Forte hausse de la violence verbale

Selon Écoute-Enfants, la violence verbale envers les enfants est une des premières sources de leurs souffrances. Leur solitude reste aussi bien réelle en cas de séparation.

• Dominique WAUTHY

Seule ligne téléphonique destinée aux enfants en Communauté française, de 10 h à minuit, 103-Écoute-Enfants offre un lieu de paroles anonyme et gratuit.

« Nous sommes une boîte à outils à disposition des enfants, des jeunes, des parents et des professionnels », avance Sylvie Courtoy, coordinatrice du service.

Généraliste et préventif, ce service écoute d'abord l'enfant, puis élargit s'il le faut aux parents, à l'école, ... sans se substituer aux équipes existantes et pluridisciplinaires d'aide à la jeunesse qui sont parfois le dernier recours.

À l'heure où le législateur envisage d'avancer la majorité sexuelle à 14 ans, on a peine à croire les questionnements et inquiétudes de certains enfants et



Préciser la question dans l'écoute, déposer l'angoisse et chercher avec l'enfant dans ses propres ressources.

BELGAINAGE



pré-ados. Comme celui de ce garçon qui demande s'il peut enfiler un préservatif à l'avance avant de rencontrer sa petite amie. Ou cette très jeune fille : « Si je me fais avorter, est-ce que je pourrai avoir des enfants plus tard ? »

« Un petit mot sur l'oreiller »

On peut en sourire... Pourtant chaque angoisse fait ici l'objet d'une écoute de qualité par des professionnels formés pour cela. Plus lourd à gérer, les nombreuses maltraitances. Des problé-

matiques graves aux contenus intenses qui ne peuvent qu'être traitées en équipe ; la co-écoute permet alors de prendre du recul pour les écoutants.

« À mes yeux, le divorce des parents, pourtant très banalisé, reste une grande source de souffrances », explique Maryse Tonon secrétaire générale d'Imaje (photo en insert).

Elle a créé il y a 26 ans ce lieu d'expression libre où les jeunes appelants peuvent garder l'anonymat et raccrocher à n'importe quel moment s'ils le souhaitent.

« On constate bien de nouveaux problèmes comme le harcèlement et le racket, mais la grande solitude de l'enfant reste criante quand les parents se séparent et quand l'adolescent doit formuler son choix en matière de mode de garde. Cela engendre chez lui un conflit de loyauté », ajoute Maryse Tonon qui insiste sur l'importance de la communication au sein de la famille.

« Je dis à l'enfant, si ton père ou ta mère n'entend pas ta demande et ta souffrance, écris – lui un petit mot sur l'oreiller. » ■

LES CHIFFRES

- Il existe plusieurs formes de violences associées au harcèlement, mais celle qui est la plus fréquemment rapportée au 103 est la **violence verbale** (399 %). Comme les insultes, moqueries, remarques, humiliations, menaces, chantage... Elle est passée de 22,7 % en 2013 à 39,9 % en 2014.

- Certaines violences verbales sont tellement subtiles que seule la victime les comprend. Elles sont donc **indétectables** par les professeurs et surveillants.

- La **violence physique** représente 22,1 % des appels ; la 3^e forme de violence est d'ordre sexuel et est évoquée dans 3,8 % des cas.

- En 2014, 10 % des appels concernaient la **sexualité**.

- La question de la **violence psychologique** est largement associée au divorce des parents. Il représente plus d'un coup de fil sur cinq.

- Ce sont les enfants âgés de **13 à 15 ans** qui ont le plus souvent abordé le sujet de la maltraitance au sein de la famille.

- L'**actualité** violente (Charlie Hebdo, Musée juif, El...) pousse aussi des jeunes à appeler pour réagir et exprimer leur ressenti.

» www.103ecoute.be

HARCÈLEMENT

Sortir de l'isolement

Le jeune confronté au harcèlement n'en parle généralement ni à ses parents, ni à ses enseignants. De peur que leurs interventions n'aggravent encore sa situation.

L'anonymat du service 103 permet alors à ces jeunes d'oser aborder la question de façon sécurisée avec un adulte. « Ils n'ont pas à redouter les "faux pas" éventuels d'un enseignant ou d'un intervenant psychosocial qui pourraient les exposer encore davantage à leur(s) agresseur(s). » ■

SUICIDE

Contenir la crise et vivre

En 2014, 81 appels concernaient des tentatives de suicide, 171 des idées suicidaires et 124 de l'automutilation.

« Il n'y a pas une cause mais un ensemble d'éléments (absence de communication dans la famille, décrochage scolaire, difficulté à se faire des amis, harcèlement, vulnérabilité psychologique, peu d'estime de soi, isolement...). Favoriser l'expression des émotions, mettre des mots sur la souffrance permet de les reconnecter à leur partie qui veut vivre. » ■

RELATION

Violence sous toutes formes

Près de 40 % des filles victimes de violences de toutes formes nient leurs besoins.

« Chez les très jeunes couples, la violence psychologique est plus présente que les violences physiques et sexuelles. Il semble que les adolescents soient de plus en plus tolérants à la violence, principalement envers la violence psychologique (humiliation devant des gens, contrôle d'horaires ou d'activités...). Le sentiment de jalousie représente une preuve d'amour pour la plupart des ados. » ■

SEXUALITÉ

Prévention au bon moment

Exposés à une multitude d'informations erronées les jeunes ont des idées préconçues et de fausses croyances vis-à-vis de la vie affective et sexuelle. Ce que constatent les écoutants.

« Face aux maladies sexuellement transmissibles, faute de campagnes de prévention atteignant les jeunes au moment opportun, la prise de risque est bien réelle dans le champ des adolescents. L'anonymat permet d'aborder ce sujet en toute décontraction et sans jugement. » ■

DIVORCE

Des appels de crise

Il est essentiel pour Écoute-Enfants de permettre à l'enfant de voir que malgré la séparation du couple, ils ne se séparent pas de lui et restent ses parents.

« Aucune mesure de garde, alternée ou non, ne semble adéquate car elle doit d'abord s'adapter à l'enfant et à la situation qui est la sienne. Il n'y a pas toujours de la maltraitance pour que le jeune n'ait plus envie de passer une semaine chez l'un puis chez l'autre. Aucune mesure de garde ne devrait être définitive. » ■